PC.DEL/64/12 27 January 2012

Original: FRENCH

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DE L'O.S.C.E

Déclaration de l'Ambassadeur François Alabrune, Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE, au conseil permanent du 26 janvier 2012 sur le Sommet de Sotchi

En tant qu'Etat co-président du Groupe de Minsk, la France salue la déclaration conjointe des Présidents de la Fédération de Russie, de la République d'Arménie et de la République d'Azerbaïdjan adoptée à Sotchi, le 23 janvier. Nous réaffirmons notre vive appréciation de l'engagement du Président Medvedev et de la Fédération de Russie en tant qu'Etat co-présidant le Groupe de Minsk dans les efforts de médiation.

Le Co-Président français, l'Ambassadeur Jacques Faure, représentait la France au Sommet de Sotchi. La France reste fermement attachée à un règlement pacifique du conflit et continuera d'œuvrer activement avec les autres co-présidents du Groupe de Minsk et les parties au processus de règlement ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures de confiance de nature à améliorer l'atmosphère des négociations et le renforcement du cessez-le feu.